

## **Finalités et fonctions de la coordination Les tiers-lieues**

Ce document de travail a été élaboré en prélevant des extraits d'écrits antérieurs de notre réseau / coordination : les « retours » transmis par les participant-es à l'issue des Rencontres de Toucy en juillet dernier, le Manifeste des tiers-lieues, les comptes-rendus de nos réunions (en 2022 et 2023), les programmes et actes de nos dernières Rencontres (Toucy, Chirols).

Nous avons fait le choix d'organiser ces matériaux en trois parties : valeurs et intentions ; méthodes et manières de faire ; activités et actions.

### **DES VALEURS ET FINALITES – Pourquoi une coordination tiers-lieues ?**

+ Dans le paysage très multiple des tiers-lieux aujourd'hui, nous repérons que :

- . nos lieux cherchent à rassembler des personnes de milieux divers (par un projet facilement accessible, des liens avec d'autres acteurs locaux, etc), et où les activités et les usages se mêlent, se croisent et s'enrichissent (pluridisciplinarité, diversité, mixité)
- . nos volontés et initiatives visent à créer, développer et pérenniser des espaces de rencontres appropriables par leurs usager.ères, qui permettent l'émancipation des individus par des pratiques issues de l'éducation populaire.

+ Nous inscrivons nos démarches et pratiques dans une visée de non-lucrativité et de non-spéculation. Ainsi, nous privilégions dans et pour nos lieux partagés :

- . le pilotage du projet assuré sous forme associative
- . la propriété des espaces et des outils sous forme collective : la propriété (de même que le "modèle économique") doit être au service des usages et non l'inverse
- . les démarches et outils de solidarité inter-associatifs.

+ Nous affirmons ces espaces "tiers-lieux" comme éminemment politiques parce qu'ils ont des répercussions directes sur la vie de la cité et qu'ils sont animés dans une volonté émancipatrice de transformation sociale. Ainsi, la thématique des tiers-lieux s'inscrit dans des enjeux plus larges de l'habiter, de la revitalisation des villages et des quartiers, de la création d'activités, des droits culturels et de l'implication citoyenne... De ce fait, nous contribuons à construire concrètement la société d'aujourd'hui et de demain, en qualifiant et valorisant des initiatives émergentes ou peu (re)connues, en proposant de nouveaux récits pour cultiver d'autres imaginaires.

+ Nous souhaitons une forme d'organisation plus proche de la coordination (pour relier et rallier ce qui existe) que de la fédération. En d'autres termes, nous cherchons davantage à créer de la transversalité entre des personnes et collectifs impliqués dans d'autres espaces plutôt qu'une nouvelle organisation structurée.

### **DES PRINCIPES, DES METHODES ET MANIERES DE FAIRE – Une coordination tiers-lieues : comment ?**

+ Nous exerçons une vigilance particulière à ne pas nous isoler dans nos projets et sur nos territoires : se rassembler, s'entourer de complices, se rencontrer, multiplier les coopérations, nouer des alliances constituent des moyens privilégiés d'agir.

+ Nous avons la volonté de « faire réseau » en :

- . croisant nos différentes réalités, questionnements, pratiques (montages et fonctionnements de nos lieux)
- . partageant nos expériences sur leur capacité à accueillir de nouvelles populations, de contribuer à leur installation progressive en étant des espaces d'expérimentations et de tests d'activités
- . en confrontant nos réalités locales à d'autres territoires ou contextes.

+ Nous observons et repérons des dynamiques existantes entre les différents types de lieux afin de favoriser les pratiques d'interconnaissance, les démarches d'apprentissage et l'accompagnement entre pairs...

+ Dans un contexte de foisonnement d'initiatives et de volonté de structuration de ces initiatives (France Tiers-Lieux et ses réseaux régionaux, les nombreux réseaux thématiques...), nous souhaitons nourrir le débat public par des propositions singulières, ancrées dans nos réalités quotidiennes.

+ Nous privilégions une répartition du pouvoir transparente, dynamique et horizontale : les instances de prise de décision sont identifiables et aisées à rejoindre, les rôles tournent, des mandats sont définis.

## **DES ACTIVITES ET ACTIONS – Pour / par quoi une coordination tiers-lieuses ?**

Nous avons identifié des activités et des actions, que l'on fait déjà et/ou que l'on souhaite faire.

### Permettre les coordinations et mutualisations entre acteurs de terrain et expérimenter à plusieurs :

- + repérage des dynamiques existantes entre les différents types de lieux
- + de l'accompagnement entre pairs : à la suite de sollicitation d'un collectif ou d'un lieu, mettre en œuvre un accompagnement par plusieurs membres de la coordination, pour trouver collectivement des réponses à des situations-problèmes concrètes
- + dimension exploratoire (travailler des sujets qui ne le sont pas ailleurs) : développer les pratiques d'enquête, de recherche-action, pour questionner la notion de tiers-lieu et les imaginaires et récits qui gravitent autour.

### Repérer et faire circuler des ressources, soutenir la co-formation... :

- + avoir accès à l'information, la qualifier et la partager
- + être espace-ressources sur les plans matériels, financier et humain
- + créer les conditions d'appropriation des connaissances et ressources
- + questionner et revisiter nos propres outils
- + identification de thématiques prioritaires : montage juridique, propriété collective, chantiers, financements, animation, partenariats...

### Produire des ressources, publier

- + recueils d'expériences et de réflexions, actes de rencontres, comptes-rendus...
- + fiches descriptives : aménagements des espaces, propriété collective / rapport au foncier, modèles économiques, liens au(x) territoire(s), partenariats, itinérance, organisation interne...

### Préparer et animer des événements :

- + rencontres nationales
- + ateliers « thématiques »
- + commissions et groupes de travail thématiques

### Consolider une dynamique collective dans les relations institutionnelles

- + des alliances avec d'autres réseaux
- + une caisse de résonance des actions et préoccupations des membres
- + une forme d'interpellation politique (plaidoyer...)

### Assurer/soutenir les « fonctions supports » que les membres peinent à porter seuls

- . veille sur les AAP-AMI (appels à projet, à manifestation d'intérêt)
- . organisation de réunions transversales
- . opérations collectives, mobilisation de fonds de formation (dossiers OPCO...)

## **Proposition de formulation de l'article 2 des statuts de l'association Les tiers-lieuses :**

### Article 2 - Objet :

L'association se donne pour objet de faciliter les croisements, la coordination et l'organisation des réflexions, des ressources et des pratiques entre les membres impliqués dans des lieux collectifs, à but non-lucratif et non-spéculatif, avec une visée de transformation sociale. Elle vise à développer, pérenniser et valoriser de telles initiatives.